



Air Canada – Supplément GIFCC 2022

Groupe de travail sur
l'information financière
reliée aux changements
climatiques



AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Message de
**Michael
Rousseau**
PRÉSIDENT ET
CHEF DE LA
DIRECTION

En tant que citoyens du monde et transporteur national du Canada, notre objectif d'aller Toujours plus haut se traduit par notre engagement continu à établir des liens significatifs, à nous entraider et à contribuer à un avenir aussi inclusif que durable. À ce titre, nous avons toujours reconnu les répercussions des changements climatiques et évalué minutieusement les risques et les occasions, de même que nos décisions et investissements annuels connexes. Nous maintenons notre cap avec la volonté d'atteindre des objectifs ambitieux en matière d'action climatique et entendons exercer une influence réelle au sein de notre industrie, auprès de nos parties prenantes et dans le monde en général. À cette fin, nous comptons impérativement sur tous les acteurs engagés dans la chaîne d'action climatique, et les encourageons à jouer le rôle qui leur revient. En nouant et en entretenant de solides partenariats avec des organisations de notre industrie, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes, nous participons à de nombreuses initiatives qui renforcent nos efforts pour générer ensemble un vent de changement positif. Dans un contexte où nous mettons en œuvre un plan d'action climatique qui nous permettra de devenir un transporteur aérien plus durable, en plus de façonner l'avenir de notre industrie, ces mesures sont essentielles.

Dans notre rapport GIFCC 2021, nous avons présenté les démarches que nous avons entreprises ainsi que les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés cette année-là. Ce rapport témoigne également de nos efforts pour utiliser les ressources de manière responsable, mettre en œuvre des mesures rentables et définir des objectifs mesurables. En 2022, notre détermination à respecter nos engagements a été renforcée par les innombrables rappels quant à la nécessité d'agir en faveur du climat, de même qu'aux risques et répercussions des changements climatiques. Nous avons notamment accompli des progrès grâce à des investissements stratégiques dans la modernisation de notre parc aérien, ainsi que dans le développement d'appareils hybrides électriques et de technologies de réduction et d'élimination du carbone.

Nous sommes toutefois confrontés à des défis réels considérables dans notre quête de zéro émission nette d'ici 2050. La durabilité à long terme de notre industrie passe par le développement, la commercialisation et l'adoption de technologies aérospatiales de nouvelle génération, plus écologiques. Cela prendra du temps. En attendant, et afin de poursuivre dans cette voie, il convient de mettre au point des carburants d'aviation durables, abordables et disponibles à grande échelle au Canada et dans le monde entier. Nous resterons résolus à mobiliser des ressources et à nous associer à des acteurs majeurs pour obtenir les résultats que nous souhaitons tous.



Michael Rousseau
Président et chef de la direction

Accéder
au rapport
GIFCC 2021 :



aircanada.com



Plan d'action climatique d'Air Canada

Notre objectif ambitieux

Le plan d'action climatique d'Air Canada comprend un ambitieux objectif à long terme, soit d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Cet objectif est compatible avec les données climatologiques (scénario à 1,5 °C) et avec les engagements du Canada dans le cadre de l'accord international de 2015 sur les changements climatiques, également connu sous le nom d'Accord de Paris.

Afin de garantir des progrès significatifs, Air Canada s'est également donné des cibles absolues à moyen terme (et provisoires) pour 2030 :

20%

Réduction nette
des GES

produits par ses **opérations
aériennes** par rapport à
l'année de référence 2019
d'ici 2030¹

30%

Réduction nette
des GES

produits par ses **opérations
au sol** par rapport à l'année
de référence 2019 d'ici 2030¹

Fonds d'investissement de

50 M\$

consacré aux nouvelles
technologies, telles que
les carburants d'aviation
durables (CAD) ainsi que la
réduction et l'élimination du
carbone d'ici 2030



**ZÉRO ÉMISSION
NETTE D'ICI 2050**

1 Comme indiqué dans les divulgations d'Air Canada, ces données reposent sur les nouvelles technologies et sur la disponibilité suffisante des carburants d'aviation durables et d'autres sources d'énergie renouvelable. Air Canada ne peut réussir cette tâche à elle seule; les gouvernements, l'industrie et les autres joueurs de la chaîne d'action climatique doivent faire leur part. Nous comptons impérativement les uns sur les autres pour atteindre nos objectifs communs.

PRINCIPALES STATISTIQUES DE 2022² :

ÉMISSIONS TOTALES DE PORTÉE 1
9 513 174 (t éq. CO₂)
comparativement à 13 205 187 (t éq. CO₂)
en 2019³

ÉMISSIONS TOTALES DE PORTÉE 2
8 705 (t éq. CO₂)
comparativement à 10 489 (t éq. CO₂)
en 2019³

ÉMISSIONS TOTALES DE PORTÉE 3
1 012 659 (t éq. CO₂)
comparativement à 1 644 501 (t éq. CO₂)
en 2019³

2 Notre rapport de développement durable 2022 précise les émissions incluses dans les portées 1, 2 et 3 (c.-à-d. celles produites par Air Canada Express (émissions en amont) et par les locataires (émissions en aval)). D'autres sources possibles d'émissions de portée 3 font l'objet d'une étude ou ne sont pas applicables.

3 Capacité d'exploitation pour l'année 2022 complète, mesurée en sièges-milles offerts (SMO), correspondant à environ 73 % des SMO en 2019.

À propos du rapport GIFCC 2021, du présent supplément 2022 et de l'information que nous communiquons

Le présent supplément fait partie intégrante de notre rapport GIFCC 2021, qui est intégré par renvoi aux présentes, et doit être lu en parallèle avec ce rapport. L'information présentée dans ce supplément correspond à la situation en 2022 et est assujettie aux réserves formulées à la page 2 du rapport GIFCC 2021.

Dans ce rapport 2021, complété par le présent supplément, nous présentons volontairement de l'information sans restreindre notre divulgation à ce qui est important pour Air Canada en vertu des lois applicables. Par conséquent, aucune information figurant dans le rapport GIFCC 2021, complété par ce supplément, n'est intégrée par renvoi ni ne fait partie d'un document d'information prescrit au titre de la

législation sur les valeurs mobilières en vigueur.

Bien qu'ils ne soient pas intégrés aux présentes par renvoi, nous attirons votre attention sur d'autres documents d'information que nous communiquons de temps à autre, tels que notre dernier **rapport de développement durable**, l'**index du contenu GRI 2022**, les **tableaux de la GRI 2022**, ainsi que notre réponse au questionnaire du CDP, accessible à l'adresse www.cdp.net.

Par ailleurs, nous continuons de faire croître et évoluer notre environnement de contrôle et d'examiner les exigences relatives aux renseignements que nous communiquons en lien avec les changements climatiques, notamment l'étendue de l'assurance additionnelle interne ou externe, le cas échéant, en tenant compte de l'importance des enjeux ainsi que des exigences, normes et cadres réglementaires futurs à mesure de leur évolution.

Certains de nos documents publics pour l'année 2022 comprennent de l'information sur nos progrès :

- en matière de **gouvernance**, veuillez consulter notre **circulaire de sollicitation de procurations du 12 mai 2023**;
- en ce qui concerne la **stratégie**, nous maintenons notre cap : les objectifs, notamment provisoires, définis dans le rapport GIFCC 2021 restent inchangés. Pour une liste complète des initiatives de 2022 en vue d'atteindre nos objectifs ambitieux, veuillez consulter le **rapport de développement durable 2022**;
- quant à nos **risques et occasions**, ils demeurent globalement similaires à ceux mis en évidence dans notre **rapport GIFCC 2021**;

Le CAD : un défi et une passerelle essentielle vers la durabilité

Le carburant d'aviation durable est un élément fondamental de la durabilité de notre industrie mondiale, mais il n'est pas offert à l'heure actuelle au Canada. La demande de CAD ne cessera de croître à mesure que l'industrie du transport aérien cherchera à réduire ses émissions de GES, et ce, avant même le déploiement de la prochaine génération de technologies plus propres. Selon l'IATA, le CAD est l'un des principaux éléments qui permettront à notre industrie d'atteindre ses ambitieux objectifs de réduction des émissions de GES pour 2050. En effet, au moment de la publication de ce supplément 2022, le CAD est la seule solution technologique offerte sur le marché pouvant réduire sensiblement les émissions produites par les opérations aériennes. Le CAD peut réduire dans une proportion allant jusqu'à 80 % le cycle de vie des émissions de GES par rapport au carburant d'aviation classique et présente d'autres avantages, comme le fait de n'avoir qu'un impact limité sur le rendement et de permettre une diversification énergétique; cependant, le CAD à lui seul ne suffira pas. De nouvelles solutions technologiques ainsi qu'une collaboration et des investissements importants seront également nécessaires pour réaliser les objectifs de réduction des émissions de GES pour 2050.

De concert avec le Conseil canadien des carburants d'aviation durables, Air Canada collabore avec les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada à la mise sur pied d'un plan d'action concret pour établir un climat concurrentiel en matière d'investissements et tirer parti de la valeur ajoutée sur le plan économique du CAD produit au Canada. L'industrie canadienne de l'aviation souhaite collaborer avec toutes les parties prenantes clés pour bâtir un pays décarboné, ce qui se traduirait par une chaîne d'approvisionnement en CAD canadienne abordable, résiliente et novatrice et, en retour, permettrait au Canada de conserver un rôle de premier plan dans le domaine de l'aviation mondiale durable.



- pour ce qui est de nos **mesures et objectifs**, les objectifs figurant dans notre plan d'action climatique, détaillés dans notre rapport GIFCC 2021, restent inchangés. Nous présentons ici les données actualisées de 2022 concernant les émissions des portées 1, 2 et 3. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre rapport de développement durable 2022 et le CDP à l'adresse cdp.net. Air Canada a retenu les services de PricewaterhouseCoopers LLP afin de pouvoir disposer d'une assurance limitée indépendante sur les émissions de GES de portées 1 et 2. Pour en savoir plus, consultez la **lettre d'assurance limitée de 2022**.